



Libre Pensée – Fédération Unie de l'Hérault

Espace Martin Luther King, 27 Boulevard Louis Blanc, 34000 Montpellier

Facebook fédération : Fédération de la Libre Pensée 34

Facebook groupe Montpellier : Libre pensée groupe université et citoyens de Montpellier

Twitter : Libre Pensée 34 ; Insta : fédération héraultaise de la Libre Pensée

Bluesky : librepensée34

Site national de la FNLP : <https://www.fnlp.fr/>

Téléphone : 06 74 63 52 15 ; Mél : groupeunivlp34@yahoo.com



Les fêtes de « Saint-Roch », la laïcité, la place des religions, la Libre Pensée et loi de 1905... expliquées en 10 questions/réponses

Pour l'édition 2025, la Mairie de Montpellier a encore une fois décidé de financer et de co-organiser les fêtes catholiques dites de « Saint-Roch ». Aussi incroyable que cela puisse paraître, la Mairie bafoue ouvertement la loi de 1905 et la laïcité, comme pour mieux indiquer que l'Eglise Catholique ne peut y être assujettie. Dans le même temps, les musulmans sont pointés du doigt régulièrement. Comme nous avons constaté que beaucoup de questions existaient encore autour de la laïcité, nous avons décidé d'y répondre point par point. Ce document a pour vocation à être largement diffusé.

1 Pourquoi la Libre Pensée s'en prend-elle aux fêtes de la « Saint-Roch » ?

La laïcité et la loi de 1905 séparent les Eglises, les cultes, et l'Etat. La Mairie de Montpellier n'a pas à se mêler des affaires religieuses, ni à dicter aux citoyens leur conduite intellectuelle. Or en finançant et en soutenant le culte de Saint-Roch la Mairie méconnaît la loi de 1905. La Libre Pensée ne s'en prend pas aux fêtes de Saint-Roch, mais au détournement de fonds publics qui est illégal au regard de la loi de 1905. L'Eglise peut organiser ces fêtes seule sans l'aide de la Mairie qui doit rester en dehors des questions religieuses.

2 Les fêtes de « Saint-Roch », n'est-ce pas plutôt une tradition ?

Qu'un culte soit vieux ou récent, cela ne change rien, l'article 2 de la loi de 1905 est clair : « La République ne reconnaît, ne salarie ni ne subventionne aucun culte. En conséquence, à partir du 1er janvier qui suivra la promulgation de la présente loi, seront supprimées des budgets de l'Etat, des départements et des communes, toutes dépenses relatives à l'exercice des cultes. »

3 La Mairie explique que ces fêtes sont culturelles et historiques et pas religieuses

Pour qu'un personnage, réel ou fictif, puisse être appelé « Saint », il faut un processus de canonisation ou une reconnaissance par l'Eglise catholique. La culture, c'est le savoir général, incluant la musique l'histoire, l'art... La célébration d'un « Saint » n'a qu'une seule connotation : religieuse. Les fêtes de la Saint Roch sont donc des fêtes catholiques et elles comportent des processions, des messes, des défilés mettant en avant de prétendues « baronnies » comme avant 1789. On peut y participer librement ou pas, mais la Mairie n'a pas à subventionner

ni à apporter son soutien officiel aux célébrations religieuses qui doivent rester strictement du domaine du privé.

4 N'y a-t-il pas des combats plus importants ?

L'article 1 de la loi de 1905 dispose : « La République assure la liberté de conscience ». Ceci met fin aux "concordats" différents signés entre l'Etat et chacun des cultes : salaires différents, rang dans les cérémonies officielles. Renoncer à un aspect de la loi de 1905, c'est renoncer ensuite à tout. Ensuite, derrière cette tentative d'ignorer la laïcité, il y a une campagne menée par les sommets de l'Etat pour rétablir les liens avec l'Eglise (discours de Macron aux Bernardins en 2018) et dénigrer les musulmans, qui seraient au mieux « tolérés », au pire accusés de remettre en cause la République et la laïcité. C'est ainsi que le maire actuel a fait partie de ceux qui ont le plus contribué à déformer le sens de laïcité pour tenter de faire croire que celle-ci est une arme contre les musulmans. Combattre pour le respect de la laïcité quand il y a lieu, c'est combattre contre le choc des civilisations voulu par Bush et ses successeurs.

Notons que ceux qui sont attachés à la laïcité sont également ceux qui ont manifesté contre le génocide en Palestine.

5 L'extrême-droite accuse la Libre Pensée de ne s'en prendre qu'à l'Eglise catholique et de ne rien dire sur l'Islam, est-ce vrai ?

La Libre Pensée refuse de céder aux campagnes haineuses visant systématiquement les musulmans. Porter un signe religieux dans la rue, construire un lieu de culte sur fonds privés : tout cela fait partie des libertés. Chercher, comme le fait le gouvernement à attirer l'attention permanente sur le voile ou le prétendu